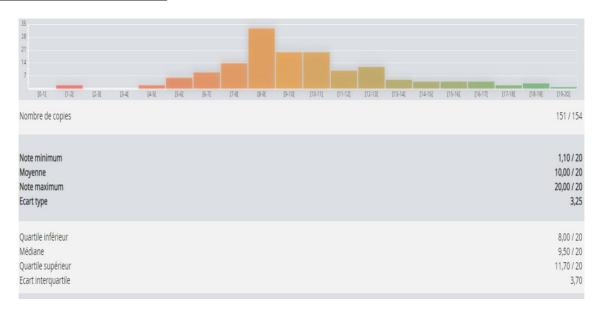


Rapport de l'épreuve écrite d'Anglais

Statistique de l'épreuves



Rappel des modalités de l'épreuve écrite

Elle comporte trois parties distinctes :

Un thème journalistique de 150 mots permettant de tester les connaissances linguistiques des candidats (lexique et structures grammaticales) et leur capacité à passer d'un système linguistique à un autre. Cet exercice compte pour six points sur vingt.

Une question testant la compréhension d'un article de presse d'une longueur de 500 mots environ. La longueur de la réponse attendue est de 100 mots (+/- 10 %) et compte pour six points sur vingt.

Une question d'expression écrite en lien avec le texte proposé destinée à évaluer la capacité d'argumentation des candidats. La longueur attendue de cette production est de 200 mots (+/-10 %) et compte pour huit points sur vingt.

Cette année 151 copies ont été corrigées. Les notes se sont échelonnées de 01/20 à 20/20 La moyenne s'est établie à 10/20 et l'écart type à 3,25

Remarques du jury concernant les exercices

I. Thème

Les candidats ont eu à traduire un article du Monde daté du 23 décembre 2020 et qui explicitait les enjeux du travail de taxonomie consistant à décrire les espèces vivantes et à catégoriser les nouvelles.



Rapport de l'épreuve écrite d'Anglais

L'extrait était porté par une thématique relativement proche du champ de compétence des candidats, tout au moins sur le plan lexical, et cette apparence relativement accessible du sujet devait leur permettre de s'arrêter sur les points les plus cruciaux.

En effet, les deux formes infinitives du sous-titre : « Découvrir une nouvelle espèce » et « inventorier animaux et végétaux » demandaient un peu de réflexion de la part du candidat face à sa copie et il n'est pas douteux que le calque grammatical sur le français *discover, *inventor ne pouvait être admis. Cependant, il est à noter que bon nombre de candidats ont repéré le problème de la traduction calquée et ont cherché à trouver une solution, soit par le biais d'un étoffement, soit en choisissant une des deux structures verbales « To discover » ou « Discovering ». La forme infinitive et la forme en *V-ing* ont toutes deux été admises. Soulignons que le jury a systématiquement bonifié toute tentative cohérente de résolution du problème.

Ensuite, il est important de rappeler que le texte de thème doit être lu (et relu) de manière très attentive. En effet, un nombre surprenant de candidats a omis de remarquer la valeur conditionnelle de la modalité du verbe de la première phrase. L'auxiliaire modal « would » était attendu ici, quelques propositions en « should » ont été suggérées, elles ont été acceptées en fonction de la phrase développée ensuite. La fin de la phrase, avec sa proposition relative, contenait le véritable enjeu lexical et grammatical du texte. De très nombreuses copies ont contourné la difficulté en l'évacuant totalement, ce qui n'avait pour conséquence que de créer une omission ou un non-sens. Il est important de redire ici que toutes les difficultés présentes dans le sujet doivent être affrontées et doivent faire l'objet de propositions de résolution du problème posé par la traduction. Ici, beaucoup de candidats ont choisi une traduction en « whose » simple au détriment de la construction canonique « slightly more than two million of which have been described ». Cette première solution a souvent été acceptée, parfois minorée de quelques points-faute en fonction du développement de la phrase. Les candidats qui montraient avoir identifié et réfléchi au problème en étant par exemple particulièrement attentifs à la syntaxe ont vu leur traduction acceptée, voire bonifiée.

La troisième phrase comportait deux difficultés principales. Premièrement, « La taxonomie » posait la question de la détermination : les candidats devaient bien s'interroger sur ce point et se demander s'il s'agissait d'une généralité traduite par l'article zéro ou d'un cas particulier traduit par l'article défini « the ». Tous les indices périphériques concouraient à opter pour la première solution. Deuxièmement, l'expression idiomatique « travail de fourmi » ne pouvait pas être traduite de manière littérale : *work of ant, *ants' work, *ant('s) work n'étaient pas des solutions recevables. Là encore, tout candidat qui faisait la démonstration de sa réflexion, par exemple en soumettant une périphrase, pouvait voir sa solution acceptée, voire bonifiée. Une solution du type « painstaking work/job » était la bienvenue. La fin de la phrase « a disparu » a donné lieu, de manière surprenante, à des solutions parfois incongrues du type *is disappeared, *has extinguishing. Une relecture attentive en fin d'épreuve aurait certainement permis aux candidats concernés de se remémorer les règles de conjugaison apprises et ainsi corriger leur erreur.

La suite du texte ne comportait plus de difficulté grammaticale ou syntaxique majeure, seul le lexique pouvait parfois poser problème aux candidats. Le début du paragraphe consistait en un extrait, avec citation, de description taxonomique. Le vocabulaire employé appartient au champ



Rapport de l'épreuve écrite d'Anglais

lexical de la description corporelle, qui devait être relativement bien connue des candidats. Beaucoup d'entre eux se sont néanmoins heurtés à des difficultés de remémoration de ce même vocabulaire. Certains d'entre eux, ont eu recours à la technique de l'hyperonyme (mot recherché : labrador < chien < animal), ce qui leur a permis de limiter la consommation de points-faute. Par ailleurs, de nombreux candidats ont peiné à solliciter les prépositions adéquates leur permettant de produire une description détaillée. Soulignons que "up" n'est pas synonyme de "above". Enfin, la fatigue aidant vraisemblablement, les calques sur le français ont été relativement plus fréquents en deuxième moitié de texte qu'en première. Si le mot "Crete" existe bien en anglais, il désigne une île grecque, *capillar n'existe pas, on peut simplement lui préférer le mot "hair" et le placer en position adjectivale. De même, il ne fallait pas calquer la traduction de "un petit événement pour la science" puisqu'il s'agit d'une antiphrase ou d'une litote, comme le confirmait la dernière phrase du texte à traduire.

II. Compréhension écrite

Le texte proposé à l'étude des candidats portait sur l'exploitation commerciale de l'étiquetage dit "responsable" ou "durable" de la production de biens de consommation courante. La question de compréhension demandait aux candidats d'expliquer l'expression « comforting myth » présente dans le titre. Il s'agissait donc d'une question de compréhension globale, qui ne nécessitait pas d'avoir compris chacun des micro-détails du texte mais d'avoir saisi la tension sur laquelle la journaliste avait construit son propos.

Le jury attendait donc une certaine capacité à synthétiser les enjeux du texte et en relever cette tension, ce que la majorité des copies a bien su faire. Il est à noter qu'une réponse longue du point de vue rédactionnel (100 mots) ne peut être réalisée « au fil de la plume ». Les candidats ayant obtenu le plus grand nombre de points sont ceux qui ont su produire un texte clair, c'est-à-dire construit. Aussi, si l'évaluation de la correction de la langue fait partie des critères observés, son coefficient est marginal. Cependant, les copies qui ont obtenu les notes les plus basses sont celles dont les réponses n'étaient pas rédigées de manière claire sur le plan de la langue, voire étaient très peu intelligibles. Il est rappelé que, dans cette partie du sujet, les candidats sont amenés à faire la démonstration de leur bonne compréhension du texte par le biais de la question posée. Il sera toujours préférable de produire des phrases à la syntaxe et au lexique simples mais réfléchis, que de se lancer dans une logorrhée que le jury peinera à suivre. Ici encore, nous ne pouvons que souligner l'importance d'une relecture attentive pour éliminer toutes les scories.

III. Expression écrite

La formulation de la question de compréhension invitait les candidats à exposer leur point de vue sur la situation donnée : la reprise économique, dans un contexte post-covid19, est-elle compatible avec le développement d'un monde durable ?

Nous rappelons l'importance de la construction de l'essai qui reste un exercice exigeant tant il nécessite une construction claire et logique afin de démontrer un propos qui s'appuie toujours



Rapport de l'épreuve écrite d'Anglais

sur des exemples précis (« Illustrate your point with examples »), le tout en un minimum de mots (200 mots). Les candidats qui n'ont pas pris le temps de construire leur travail ne peuvent fournir de démonstration convaincante. Par ailleurs, les plans discursifs largement employés en dissertation (thèse-antithèse, synthèse) ne peuvent pas fonctionner dans ce type d'essai à l'anglo-saxonne où sera toujours attendu un point de vue analytique d'une situation donnée (définition du Meriem Webster dictionary).

Le point de vue du candidat doit donc être clairement engagé dès l'introduction. Précisons que l'on attend une vision du monde propre au candidat et que cette première peut tout à fait être nuancée. L'introduction doit servir au candidat à lancer son propos et à montrer la tension du sujet. Nul besoin de gaspiller des mots dans une définition du sujet très poussée ou une annonce de plan trop longue.

La conclusion doit répondre à la question posée et non reprendre, de manière plus ou moins synthétique, tous les arguments qui ont été donnés en développement. Une ouverture thématique peut idéalement la parachever.

La langue doit être claire et précise. Les phrases complexes ne seront pas nécessairement les plus habiles dans ce type d'exercice. Les connecteurs logiques sont les bienvenus et viendront mettre en lumière la cohérence de la démonstration. Il faut cependant veiller à ne pas en abuser. De même, l'emploi d'expressions idiomatiques doit être limité : si celles-ci montrent le travail fourni par le candidat, elles ne lui permettront pas d'annoncer ou d'impliquer son point de vue.

La construction du développement est simple : un paragraphe doit correspondre à une idée appuyée sur un exemple. De nombreux essais sont limités à l'expression d'un point de vue sans employer d'exemples précis, or les exemples ont une fonction clef : celle d'ancrer le propos dans le réel et par-là même le démontrer. Les exemples sont des éléments absolument indispensables. Aucune conformité du propos n'est attendue, le candidat est libre d'exprimer son point de vue (très) personnel et ne doit pas faire référence à l'extrait de presse qu'il a eu à traiter précédemment.

Les meilleurs copies ont su produire un essai dont le propos était nuancé, s'appuyant sur les exemples des confinements à travers le monde et de leurs effets, des projets de plan de relance verte par l'administration Biden, le « greenwashing » ou bien encore le fossé générationnel dans la lutte contre le réchauffement climatique.